



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 11 janvier 2023

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Gilbert Baranger adresse ses vœux aux membres du C.A. et propose un tour de table pour faire le point sur les activités :

- **Jean-Paul Combeau** informe d'un changement de date de la prochaine réunion placomusophilie : le 20 janvier au lieu du 13 ;
- **Marie-Christine Allègre** annonce de nouveaux adhérents aux ateliers informatiques et rappelle que la mezzanine de la bibliothèque n'est plus assez grande pour accueillir tout le monde et renouvelle la demande d'installer une box internet au Gros Buisson pour y organiser les ateliers. Gilbert va relancer la mairie ;
- **Gérard Turpeau** annonce 365 adhérents à ce jour. Il indique qu'il a des bons d'achat pour la galette des rois pour les animateurs qui le souhaitent, à prendre à la Bessinoise ;
- **France Rousseau** a terminé le livret n°14 de l'historique de Bessines avec une rétrospective sur notre association. Le livret est en vente à 10€. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de France ;
- **Art floral** : Annie Diffiné ne reprendra pas les ateliers. B.A. recherche une nouvelle animatrice ;
- **Patrick Guérit** annonce le départ d'un adhérent et l'arrivée d'un nouveau. Il précise que pour son activité de relaxation la température de la bibliothèque n'est pas suffisante et voudrait savoir s'il est possible de l'augmenter au moment de ses ateliers. Gilbert en parlera à la mairie ;
- **Ateliers cuisine** : Marie-Christine indique que le troisième atelier mensuel du jeudi mis en place en septembre est complet avec autant d'hommes que de femmes...
- **André Blanché** rappelle que B.A adhère au camping club des Deux-Sèvres (35€/an) qui organise tous les premiers dimanches de mars un déjeuner « pissenlit et œufs durs » à Béceleuf au gîte le Rochard avec ses adhérents et ceux de la marche de Courçon et de B.A. Cette année ce sera le **dimanche 5 mars**. Rendez-vous à 11h 30 au gîte. L'après midi, promenade digestive le long de l'Autize ou jeux à l'intérieur suivant la météo.
Pour l'inscription et plus d'informations contacter André au 05.49.09.12.71. Voir également sur le site internet : <http://www.camping-club79.fr/sortie-pissenlit-oeufs-durs>

Nouvelles activités à mettre en place

- Atelier tricot : l'animatrice Mme Papot, nouvelle Bessinoise, va être recontactée pour savoir quand commenceraient les ateliers
- Mini baseball : Gilbert et Jean-Charles ont rencontré les dirigeants du club niortais qui souhaitent établir une antenne pour les enfants sur Bessines.

Tout est calé pour un démarrage en septembre au Gros Buisson avec les enfants âgés de 6 à 15 ans, répartis en 3 sections mixtes. Marie-Christine va se rapprocher du club pour mettre en place la communication. Gilbert va prendre connaissance du projet d'installation d'un équipement sur l'ancien stade de foot pour voir si de nouvelles démarches peuvent être engagées auprès des autorités concernées.

Loto

La salle de la Grange n'est pas disponible le samedi 4 mars 2023, date retenue au dernier C.A.

Le bureau, après avoir réfléchi sur plusieurs dates en fonction des disponibilités de la salle, de celles des bénévoles et en évitant les ponts de mai et les vacances scolaires, a arrêté celle du 21 octobre 2023.

Assemblée générale de B.A

On profitera de la réservation pour le loto pour faire l'AG la veille, soit le vendredi 20 octobre (salle réservée auprès de la mairie pour les deux jours).

Cinésclénie du Puy du Fou

Jeannette vient de faire un courrier pour réclamer 2 chèques (l'un de 20€ par personne en acompte, encaissé immédiatement et l'autre du solde qui sera retiré en Mai). Si toutes les personnes pré-inscrites confirment leur réservation, il n'y a plus de place disponible. On refera le point au prochain C.A pour savoir si c'est bien complet.

Animations

Journée des adhérents

Lors du précédent CA il avait été acté d'organiser une journée conviviale avec les adhérents de BA. La proposition retenue, pour l'automne 2023, était d'organiser, au complexe du Gros Buisson, un repas commun (choucroute) avec une animation musicale et des activités.

Compte tenu du calendrier chargé pour l'automne (forum des associations, vide grenier, AG, loto, soirée dansante....) la journée des adhérents aurait lieu le samedi 3 juin à La Grange. Gilbert a réservé la salle auprès de la mairie.

La commission chargée de prendre en charge l'organisation de cette journée (orchestre, traiteur, bière, salle, matériel, trésorerie...) composée de Patrice Chotard, Jacques Jamin, André Blanché, Jean-Charles David, Gilbert Baranger, Gérard Turpeau et Marie-Christine Allègre va se réunir très prochainement.

Chorale

Isabelle Dupuy-Favrelière rappelle qu'il pourrait également y avoir une rencontre musicale avec plusieurs chorales. Patrick Guérit propose d'en parler à celle des Zaba's boys.

Il faut relancer la mairie pour demander la remise en service de la sonorisation dans la salle de la grange.

Danse

Monique Guyon informe que son atelier danse souhaiterait organiser une soirée dansante ouverte à tous (repas et animation musicale). Elle se renseigne pour trouver un traiteur et un orchestre et sur les tarifs de location de la salle et des frais de la SACEM.

Gilbert a pris une option auprès de la mairie pour le samedi 3 novembre car pas d'autres disponibilités en novembre. Monique doit voir avec les membres de la section danse si la date convient avant de confirmer. L'organisation de cette animation sera revue au prochain C.A. et Gilbert sollicitera des bénévoles pour cette soirée.

Gilbert a également confirmé la réservation de la salle de la Grange pour la soirée du 31 décembre, sous réserve de bénévoles pour organiser le réveillon, André ne souhaitant plus s'en occuper.

Il rappelle la date du 14 mai pour la fête de l'Angélique à Noisy. Les bénévoles doivent se faire connaître auprès du comité des fêtes.

La réunion se termine autour de la galette des rois.

Prochain conseil d'administration : mercredi 29 mars à 17h30 au Gros Buisson

A noter : journée des adhérents le samedi 3 juin, assemblée générale le vendredi 20 octobre, loto le samedi 21 octobre, dîner dansant le samedi 3 novembre (à confirmer)



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 8 novembre 2023

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Election du bureau de Bessines animation

Suite aux démissions de Gilbert Baranger, André Blanché et Jacqueline Mainson au sein du bureau, les membres du conseil d'administration doivent élire de nouveaux représentants.

Gilbert Baranger propose des personnes pour les postes vacants et demande s'il y a d'autres candidats pour intégrer le bureau. En l'absence d'autres propositions, il est procédé à l'élection du nouveau bureau, poste par poste.

Sont élus à l'unanimité :

- Gérard TURPEAU, président
- Gilbert BARANGER et Patrice CHOTARD, vice-présidents
- Jean-Charles DAVID, trésorier et Thérèse BLANCHE, trésorière adjointe
- Marie-Christine ALLEGRE, secrétaire et Jeannette BARANGER, secrétaire adjointe.

Après avoir félicité, les nouveaux membres du bureau, le nouveau président prend la relève pour la suite de la réunion. Il remercie Gilbert BARANGER pour son implication et le travail accompli dans l'association.

Point sur les adhésions

A ce jour, 316 bulletins d'adhésion ont été remplis en ligne et une soixantaine de personnes a versé sa cotisation mais n'a pas adhéré.

Un nouveau pointage va être effectué pour relancer les adhésions. Marie-Christine Allègre rappelle qu'elle peut se déplacer dans une activité pour remplir directement avec les personnes concernées leur bulletin en ligne. Il faudrait que d'ici la fin de ce mois de novembre ce dossier soit finalisé.

Il est quand même positif de constater qu'environ 80 % des membres ont utilisé la formule en ligne ! Bravo !

Dîner dansant du 18 novembre 2023

Monique Guyon fait le point sur le dîner en indiquant que 187 personnes sont inscrites ce qui permet d'équilibrer les dépenses.

L'ensemble du conseil d'administration félicite Monique et son époux pour leur implication à diffuser l'information et trouver des participants.

Elle liste les différentes étapes de l'organisation pour lesquelles il faut 2 personnes pour tenir la buvette.

Gilbert Baranger et Patrice Chotard se sont proposés.

- Demander l'ouverture de la buvette à la mairie d'Epannes.
- Gérard fournira un fonds de caisse de 450€ et un TPE.

Le reste de l'organisation est pratiquement bouclée.

Soirée rencontre de chorales du 24 novembre 2023

4 chorales viendront chanter à la salle de la Grange avec celle de B.A le vendredi 24 novembre à partir de 20h30. L'entrée sera gratuite mais il faut prévoir des gâteaux confectionnés par les chanteurs de Coup d'choeur et en acheter en complément. Prévoir également une buvette. Une part de gâteau et une boisson seront données gratuitement à chaque choriste en échange d'un ticket . Les autres gâteaux et boissons seront vendues à la buvette, dans l'accueil.

Prévoir :

- paiement SACEM et salle
- ticket pour les choristes
- scène par le personnel communal
- sono
- espace pour servir les choristes avec Philippe et Marie-Christine Allègre
- buvette avec Patrice Chotard et Gilbert Baranger
- prévoir affiche prix buvette et gâteaux

Questions diverses

Loto : Gérard indique que la soirée est à peine équilibrée par manque de participants. 194 personnes étaient présentes, il aurait fallu en avoir 250 pour pouvoir dégager du bénéfice.

Il faudrait un gros lot plus important (400€) pour attirer plus de monde ? Le faire un dimanche après-midi plutôt qu'un samedi ?

L'animateur est très bien, on le reprendra pour l'année prochaine. Marie-Christine voit avec la mairie pour changer la date du loto 2024, le dimanche 6 octobre au lieu du samedi 5 octobre ou un autre dimanche à caler ensuite avec Jamy.

Un modèle de lettre de remerciements pour les entreprises ou personnes qui ont donné des lots est joint à ce compte rendu. Les personnes qui ont sollicité des lots peuvent s'en servir pour envoyer les remerciements de B.A.

Assemblée générale : en l'absence de quelques factures, le bilan n'a pas été fait. Ce sera pour la prochaine réunion.

Promenade vélo : Gérard va relancer une personne qui pourrait s'investir dans cette section pour organiser des sorties vélo.

Brioche : nous nous retrouverons autour d'une brioche lors du prochain C.A. Et vous pourrez demander au trésorier des bons d'achat pour vos sections.

**Prochain conseil d'administration : mercredi 10 janvier 2024
à 17h30 au Gros Buisson
précédé par une réunion du bureau à 16h30.**

Gérard TURPEAU
Président de Bessines animation

Marie-Christine ALLEGRE
Secrétaire de Bessines animation



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 11 octobre 2023

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Bulletin d'adhésion à Bessines animation

A ce jour, 189 bulletins d'adhésion ont été remplis en ligne.

Merci aux responsables de section, de rappeler à leurs membres de s'inscrire et de régler leur cotisation avant l'assemblée générale si possible.

Gilbert va faire des photocopies du bulletin pour les personnes qui n'ont pas accès à l'informatique. N'hésitez pas à vous manifester auprès de lui pour en demander quelques exemplaires pour vos membres qui devront le remplir et le signer. Ce document sera ensuite intégré dans la liste informatique par la secrétaire.

A l'issue de l'AG, la liste des personnes adhérentes à chaque section de B.A. et qui sont donc à jour de leur cotisation sera adressée aux responsables pour vérifier si personne n'a été oublié ou n'est pas encore inscrit.

Organisation du loto

Le bureau a rencontré il y a quelques temps l'animateur Jamy concernant l'organisation du loto. Une convention a été signée entre lui et B.A fixant la répartition des tâches et des lots, et le règlement de son intervention. En grand habitué de ces manifestations, tout a été listé et bien encadré, et il ne restait que quelques lots à faire actualiser ou récupérer. Il a validé le lendemain le flyer annonçant le loto et Gilbert lui en a donné 200 exemplaires pour qu'il en fasse la publicité lors des lotos qu'il organise.

Nous pouvons accepter jusqu'à 226 personnes. A partir de cette année on ne prend plus de réservation.

Patrice Chotard s'occupe de commander des boissons qui seront vendues dans l'après-midi (canettes de 25cl de jus de fruits, bière, coca, orangina et ice tea ainsi que de l'eau en 50cl). Prévoir le percolateur pour le café. Voir pour fixer les tarifs de vente et prévoir un affichage des prix.

Il se propose d'acheter également des crêpes et des chouquettes qui seront vendues à cette occasion plutôt que de nous demander d'en confectionner compte tenu de la proximité avec l'AG qui va déjà nous demander un peu de notre temps.

Répartition des tâches :

- **Animateur** : Jamy
- **Commande de matériel** : Gilbert fera le nécessaire auprès du comité des fêtes (scène, percolateur...)
- **Installation de la salle** samedi matin à 9h. Jamy viendra également dans la matinée : Thérèse Blanché, Gilbert Baranger, Jacques Jamin, Gérard Turpeau, Alain Fy et Patrice Chotard .
- **Accueil à 12h30 avec vente des cartons jusqu'à 14h.** Deux tables avec : Jeannette Baranger et Gérard Turpeau, Chantal Mathieu, Alain Fy et Sylvie Lagrange. (pas sûr pour Sylvie, se mettre

d'accord à l'occasion de l'AG concernant cette table). Ces personnes devront être à nouveau disponibles pour vendre des cartons à l'issue de « l'entracte ».

- **Tombola** : Marcelle Gaubert et Solange Fy
- **Buvette** : Alain Fy, Martine et Patrice Chotard
- **Rangement** à l'issue du loto : les bénévoles encore présents.

Assemblée générale

Gilbert rappelle l'ordre du jour :

- **Emargement** de la liste des présents : *Marie-Christine a préparé des tableaux qui seront à disposition à l'entrée de la salle sur une table avec 2 personnes pour faire remplir et signer et récupérer les pouvoirs.*
- **Vérification du quorum** : *il faut 200 personnes présentes (pouvoirs compris) pour la réunion de 18h. Si ce nombre n'est pas atteint, il est prévu une AG exceptionnelle, sans quorum, à 18h15.*
- **Rapport moral** présenté par le président
- **Rapport financier** présenté par le trésorier
- **Réalisations et projets 2023-2024** présentés par la secrétaire
- **Vote du montant de la cotisation annuelle**: *le président propose une augmentation des cotisations particulières et familiales. Après un débat et un vote sur plusieurs propositions, il est décidé de proposer à l'AG les tarifs de 13 € pour la cotisation particulière et de 22 € pour la cotisation familiale.*
Gilbert rappelle que les montants actuels n'ont pas été augmentés depuis de nombreuses années et que la cotisation unique permet de participer à l'ensemble des activités de B.A sans avoir à payer une cotisation pour chaque section.
- **Election des membres** sortant du conseil d'administration et des nouveaux membres (composition du CA. : 15 membres minimum et 30 maximum prévue dans les statuts) : *un tour de table est fait pour savoir si des membres du C.A souhaitent démissionner de leur mandat : Chantal Mathieu, Jacqueline Mainson, Bernard Mathé et Isabelle Dupuy-Favrelière ne souhaitent plus faire partie du C.A.*
A l'occasion de l'AG , il faudra réélire : Gilbert Baranger, André et Thérèse Blanché, Gérard Turpeau, Marie-Christine Allègre, Jacques Jamin, Yves Gousseau, Louissette Daviaud, Marcelle Gaubert, Jean-Jacques Brun, Alain Fy, M. et Mme Guyon, Patrick Guérit et Guillaume Drochon. Et intégrer d'éventuels nouveaux candidats qui se manifesteront à l'AG.

Un nouveau bureau sera ensuite réélu au prochain C.A.
- **Questions diverses**

Organisation matérielle de l'AG :

A 16h en cuisine : Thérèse, Jacques, Patrice, Marie-Christine Jean-Charles

A 17h en salle, installation des chaises, sono : Gilbert, Louissette, Yves, Gérard et Michel

Patrice Chotard indique qu'avec les dernières inscriptions remises au cours de cette réunion, il y a 96 personnes prévues au buffet. Il y aura peut-être quelques retardataires qui pourront encore s'inscrire avant le mercredi 18 oct, date à laquelle il fera les achats.

Il a prévu un punch et quelques amuse bouche pour l'apéritif, un plateau repas froid (charcuteries, fromage, dessert) et boissons.

Questions diverses

- Jean-Paul Combeau confirme qu'il ne s'occupera plus de la section vélo. Voir si une autre personne est intéressée.

Il souhaite également qu'une personne de la marche intègre soit le C.A en tant que membre, soit en tant qu'invitée.

- Monique Guyon s'inquiète du peu d'inscriptions reçues pour le diner dansant du 18 novembre à Epannes. Elle demande de relancer l'information auprès des sections ainsi que sur FB. Il faudra également le faire à l'occasion de l'AG.

Elle souhaite également récupérer pour son prochain cours de danse vendredi, une vingtaine de pouvoirs.

- Rencontres des chorales : suite à la démission d'Isabelle Dupuy- Favrelière, nous allons contacter Isabelle Gaboreau, chef de chœur concernant l'organisation de cette manifestation. Nous lui proposerons également d'intégrer le C.A en tant que membre ou invitée pour qu'elle représente cette section.

- Patrice Chotard informe qu'une de ses anciennes apprenties souhaiterait proposer des cours de cuisine diététiques pour B.A. Nous allons en parler avec Cyril Pellé pour savoir comment pourrait s'articuler et se mettre éventuellement en place ces cours sans qu'il y ait concurrence. De toute façon, compte tenu de l'indisponibilité de Noisy pour plusieurs mois, il n'est pas possible de donner une réponse positive dans l'immédiat.

- Jeannette rappelle le repas à la crêperie du lendemain pour les personnes concernées (Jeudi 12 octobre à 19h30)

**Prochain conseil d'administration : mercredi 8 novembre à 17h30 au Gros Buisson
précédé par une réunion du bureau à 16h30.**

Le nouveau bureau de B.A sera élu au cours de ce conseil d'administration.



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 16 août 2023

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Tour de table des responsables d'activités

Chaque responsable a présenté son activité et fait connaissance avec les responsables de l'activité mini baseball qui va démarrer à la rentrée pour les enfants.

Rappel des nouvelles activités en plus du baseball : Art floral et Yoga. En cours de validation : art-thérapie, qui consiste à utiliser le potentiel d'expression artistique et la créativité d'une personne à des fins psychothérapeutiques ou de développement personnel. Informations à suivre.

Repas des adhérents du 3 juin

Bilan financier avec 104 personnes inscrites.

Le trésorier précise que c'était un événement qui n'était pas destiné à faire du bénéfice pour l'association puisque les personnes présentes ont réglé un prix de repas inférieur à son coût. La différence étant prise en charge par l'association a bien évidemment entraîné un déficit attendu de 600€.

Certains membres du C.A ont exprimé le désir que si cette manifestation doit se renouveler, il soit prévu des animations pour que les personnes ne partent pas dès la fin du repas mais puissent profiter plus longtemps de ce moment convivial.

Cinésécénie du Puy du Fou

Gilbert a rappelé que, comme pour le repas du 3 juin, cette sortie n'entraîne aucun bénéfice mais permet aux adhérents de se retrouver et surtout de bénéficier d'un transport en commun et de profiter ainsi d'un beau spectacle avec un tarif réduit.

Organisation du forum des associations le 3 septembre

Gilbert a rappelé que le forum des associations bessinoises aura lieu le dimanche 3 septembre à la salle de La Grange de 10h à 12h30.

Il est important que, dans la mesure du possible, un ou des membres de toutes les sections soient là pour présenter son activité. Malgré la communication faite sur internet ou les réseaux sociaux, le contact direct reste le plus efficace pour attirer de nouveaux adhérents en répondant à leurs questions et attentes.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez faire passer à Gilbert de la documentation qui pourra être distribuée au stand de B.A .

Organisation du vide grenier du 10 septembre sur le parking de la Mude

Avant le 10 septembre :

- Thérèse a envoyé aux participants habituels les bulletins d'inscription qui sont également disponibles sur le site internet de l'association et FB
- emplacement 8€ les 4 m avec possibilité de garer son véhicule sur l'emplacement
- matériel retenu auprès de la mairie et du comité des fêtes. Gilbert doit vérifier : 2 tonnelles, rallonge électrique, 6 tables et 3 tables de longueur différente, 1 réfrigérateur (ou prendre celui de la section pétanque plus grand), et 6 bancs

- matériel retenu auprès de la CARCED : 1 véhicule frigo, une tireuse à bière
- prévoir un percolateur
- assurance du site : ok
- la NR fera de la pub dans son journal et donnera 50 exemplaires gratuits pour les visiteurs pour 60€
- WC : location OK
- réservation parking auprès du gestionnaire : ok
- Gilbert doit prendre contact avec la crêperie pour avoir un accès électrique et point d'eau pour 50€
- André et Gérard doivent commander le mardi 5 septembre auprès de la Carced les produits (eau, bières....)
- Gilbert et Gérard récupéreront le camion à la Carced le vendredi 8 septembre à 16h30 et Gilbert le ramènera avec les invendus le dimanche 10
- Alain Fy, Gérard, Gilbert et Jacques récupéreront le matériel de B.A le samedi à 18h

Le 10 septembre :

Les bénévoles, en plus de ceux inscrits au cours du CA, qui souhaitent venir au cours de la journée seront les bienvenus pour aider aux différents postes.

- l'accueil et le placement des exposants commencent dès 6h du matin. Installation du matériel sur le site. Inscrits : Patrice Chotard, Gérard Turpeau, Jean-Paul Combeau, Jean-Charles David, Gilbert Baranger, Patrick Guérit
- paiement des emplacements : Gérard qui doit récupérer un terminal de paiement auprès du crédit mutuel, Thérèse, Isabelle et Solange Fy
- distribution de tickets pour les exposants qui auront un café gratuit
- buvette à partir de 7h : Yves- Jean-Charles, Louissette, Yves, Patrice, Alain, Patrick, Marcelle à se partager dans la journée.
- achats de viennoiseries pour la buvette à la mie caline ? Voir tarifs et horaires d'ouverture pour les avoir tôt le dimanche. Ou acheter la moitié chez Lidl la veille et récupérer le reste à l'ouverture de Lidl à 9h ? Gérard doit se renseigner.
- achats pour faire sandwiches ? A voir dans les prochains jours ce qui est décidé
- WC : Jeannette donnera la clé à la demande
- penser à mettre le gilet fluo B.A
- prévoir voir eau d'avance dans cubis et remplir le percolateur d'eau pour prendre de l'avance pour faire le café

Présence de deux food truck : crêperie et bao street pour des en-cas salés et sucrés. 50€ de participation demandés par BA.

Badges d'accès

Gilbert va demander à la mairie de nouveaux badges d'accès pour la rentrée pour :

- le Gros Buisson : atelier informatiques le mercredi et la danse le vendredi
- Salle de la Grange (clés et bip alarme) : atelier cuisine 1 semaine par mois, voire permanent pour Cyril

Louissette se charge de faire un double de clé du placard broderie pour l'atelier numérique pour qu'un vidéo projecteur soit entreposé dedans.

Carte d'adhérent

Par décision prise le 9 novembre 2022 par le C.A. il est rappelé que tous les membres et intervenants (rémunérés ou bénévoles) à B.A devront adhérer à B.A à compter de la rentrée de 2023 à raison de 12€ annuel.

La distribution d'une carte annuelle ou pluri annuelle ou d'aucune délivrance de carte a de nouveau été abordée. Le plus important n'étant pas d'avoir une carte mais plutôt une liste à jour de tous les adhérents qui serait accessible à tous.

La suppression de la carte a été adoptée pour laisser la place à une gestion plus informatisée qui sera proposée par l'atelier numérique.

Bien entendu, chaque responsable de section doit continuer à dresser la liste de ses membres et récupérer le montant des cotisations à faire passer au trésorier. Il a été également demandé par le trésorier de récupérer des chèques plutôt que de l'argent liquide dans toute la mesure du possible.

Communication

Le flyer répertoriant toutes les activités mis à jour sera imprimé pour être distribué au forum des associations. Il sera également mis en ligne sur le site internet .

Marie-Christine vous remercie de bien vouloir la prévenir lorsque des modifications interviennent.

Des affiches pour le vide grenier sont en cours également.

Prochain conseil d'administration : mercredi 20 septembre à 17h30 au Gros Buisson

précédé par une réunion du bureau à 16h30.



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 20 septembre 2023

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Bilan du vide grenier du 10 septembre 2023

Bilan financier présenté par Gérard, trésorier : 1821,80€ de recettes et 1153,75€ de dépenses. soit un bénéfice de 668,05€.

96 emplacements réservés, un peu moins que l'année dernière. Quelques points à modifier pour l'année prochaine :

- pas de cotisation à la NR pour avoir de la pub et des journaux gratuits le jour du vide grenier
- location des toilettes : malgré le coût important de location, on maintient le principe. Par contre, les toilettes seront installées près des conteneurs et la clé sera donnée par les personnes à la buvette contre une consigne (comme l'a fait Jeannette cette année) pour être sûrs de récupérer la clé.

Une des banderoles annonçant le vide grenier a été volée (rue des 3 ponts). Gilbert va porter plainte et voir avec l'assurance si l'on peut se faire indemniser.

Repas à la crêperie jeudi 12 octobre à 19h30

Comme l'année dernière, afin de remercier la crêperie Breizh Nad qui a fourni l'électricité sur place, les bénévoles qui ont participé au vide grenier sont conviés, ainsi que leur conjoint, à un repas dont Bessines animation prend à sa charge une crêpe par bénévole. Les autres plats éventuels ainsi que le repas des conjoints restent à la charge du bénévole.

Si d'autres personnes du conseil d'administration souhaitent se joindre à cette soirée, ils devront régler l'intégralité de leur repas.

Liste des bénévoles ayant participé au vide grenier : Gérard Turpeau, Thérèse Blanché, Jeannette et Gilbert Baranger, Patrick Guérit, Patrice Chotard, Jean-Charles David, Marcelle Gaubert, Louisette Daviaud, Yves Gousseau, Alain et Solange Fy, Isabelle Dupuy, Jean-Paul Combeau et Jacques Jamin.

Inscription auprès de Jeannette Baranger avant le 1^{er} octobre.

Bulletin d'adhésion à Bessines animation

Comme nous en avons parlé lors de notre dernier CA, s'il n'est pas nécessaire d'avoir une carte d'adhérent dans une association, par contre, il faut remplir un bulletin d'adhésion.

Le bulletin d'adhésion permettra à l'association de collecter des informations personnelles sur ses membres, ce qui facilitera l'identification, la communication et la gestion financière des cotisations.

- **Contact** : Il permettra de recueillir les coordonnées des membres, y compris leur lieu de résidence, numéro de téléphone et adresse e-mail, afin de pouvoir les contacter pour des activités et des informations importantes.
- **Cotisations** : Le bulletin d'adhésion inclura des informations sur les cotisations à payer pour devenir membre de l'association, et il pourra servir de preuve de paiement.
- **Responsabilités** : En signant le bulletin d'adhésion, les membres acceptent les statuts de l'association qui sont disponibles sur le site internet de l'association.
- **Consentement** : Les adhérents pourront donner leur consentement pour que l'association utilise leurs données personnelles à des fins spécifiques, comme l'envoi d'informations ou la publication de photos.
- **Engagement** : Le bulletin d'adhésion peut servir de preuve de l'engagement d'un membre envers l'association, démontrant ainsi son soutien officiel (membres sympathisants)

- **Responsabilité juridique** : En signant un bulletin d'adhésion, les membres peuvent être soumis aux règles et aux lois qui régissent l'association, ce qui peut avoir des implications légales en cas de non-respect.

L'adhésion en ligne présente de nombreux avantages :

- facilité d'inscription à partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette (2 mn pour le remplir)
- réduction de la charge administrative pour le secrétaire et le trésorier qui n'ont pas à traiter manuellement les formulaires d'adhésion papier
- gestion simplifiée des membres et des cotisations grâce à la création de tableaux dynamiques de tri et de création de listes par activité
- réduction des coûts d'impression et d'achats de papier
- partage des informations en ligne avec les responsables d'activités

Suite à l'envoi aux membres du conseil d'administration d'un bulletin test d'adhésion numérique, Marie-Christine Allègre a fait le bilan des réponses et des remarques qui vont entraîner quelques ajustements sur le bulletin définitif. Elle a montré les résultats obtenus sur des pages de statistiques ou tableaux permettant une meilleure gestion des adhérents.

Bien évidemment, les personnes n'ayant pas accès à internet pourront toujours remplir le bulletin manuellement.

La majorité des membres a accepté la mise en place de ce système d'adhésion qui pourrait être suivi, une autre année, par un règlement en ligne des cotisations.....

Les membres du C.A recevront prochainement un lien par messagerie permettant d'ouvrir le bulletin d'adhésion. Ce message devra être transféré à tous les membres de leur section d'activité ou donner sous format papier en pdf. Le bulletin sera également mis en ligne sur internet et facebook.

Ne pas hésiter à contacter Marie-Christine pour tout renseignement ou demande d'aide. Elle pourra passer dans vos ateliers et aider au remplissage du formulaire qui peut se faire également à partir d'un smartphone depuis le lien qui peut aussi être transmis par sms sur un téléphone.

Prochaines manifestations : AG et loto

Avant d'entrer plus dans le détail de ces deux manifestations en conseil d'administration, il a été décidé d'organiser une réunion restreinte avec les membres du bureau et les personnes de l'intendance pour déjà prévoir la partie conviviale de l'AG et lister les entreprises à démarcher pour obtenir des lots.

La réunion aura lieu au Gros Buisson le lundi 25 septembre à 17h30

avec les membres du bureau, Patrice Chotard, Jacques Jamin et Jean-Charles David.

André Blanché qui ne souhaite plus faire partie du bureau, mais reste membre du C.A, a cédé sa place d'intendant de l'association. Il est remplacé par Patrice Chotard.

Au nom de l'association, Gilbert remercie DD pour toutes ses années d'engagement et de services rendus à B.A qui ont permis le succès de très nombreuses manifestations et le régal de nos papilles ! Et merci à Patrice de prendre le relais.

Téléthon

B.A n'organisera pas de manifestation spécifique pour le téléthon mais continuera à soutenir et participer à l'action de AFMTéléthon : « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon » dont les modalités seront précisées plus tard.

Activités yoga et arthérapie

Des appels à s'inscrire vont être faits sur internet et facebook pour ces deux nouvelles activités.

**Prochain conseil d'administration : mercredi 11 octobre à 17h30 au Gros Buisson
précédé par une réunion du bureau à 16h30.**

Site internet : <https://bessines-animation.fr>

Contact : bessines.animation@gmail.com



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 24 mai 2023

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Journée des adhérents du 3 juin

104 personnes inscrites. Possibilité de s'inscrire encore jusqu'au 29 mai.

L'organisation et les achats nécessaires ont été préparés par la « commission Jambalaya » (cf compte rendu de la réunion du 10 mai dernier).

Suivant la météo, l'apéritif sera pris dehors. Le traiteur sera bien sur place pour préparer le plat.

Cinésclénie du Puy du Fou

C'est complet. 61 personnes participent. S'il y a des désistements, il reste 4 personnes en liste d'attente.

Activités supplémentaires pour la rentrée

Art floral : une nouvelle animatrice a été trouvée : Marie-Charlotte BENOIT, fleuriste, qui a acquis une très bonne expérience chez plusieurs fleuristes. Elle propose 1 fois par mois un atelier le jeudi à 18h00 et le vendredi 14h30. Dates exactes à déterminer pour la rentrée. Coût de l'atelier : 28 € par personne. Elle fournit les fleurs et les contenants.

Yoga : une nouvelle animatrice, qui travaille également aux Océades, Lisa Lecoq propose ses services à partir du mois d'octobre à raison d'une heure par semaine le mercredi ou le jeudi, à midi ou l'après-midi. Les cours débuteraient au Gros Buisson jusqu'à la fin de l'année puis auraient lieu à Noisy à partir de janvier. Elle serait rémunérée 60€ la séance.

Baseball : l'association des Dragons de Niort propose des séances de baseball aux adultes et aux enfants. Son président, Arnaud Dubois, habitant Bessines, propose de réaliser ses entraînements au Gros Buisson le mercredi de 18h à 19h. L'activité se partagera le gymnase avec le badminton. Guillaume Drochon a donné son accord.

Des informations complémentaires seront communiquées pour la mise en place de ces activités à la rentrée.

Gilbert a annoncé que la mairie s'occupait de faire installer internet au Gros Buisson. Il a fait un tour de table pour connaître la fin et la reprise des activités. Des dates plus précises seront communiquées avant septembre.

Les activités s'arrêtent fin juin ou début juillet :

Chorale : fin le 3 juillet avec un pique nique à Noisy

Pétanque : journée à Noisy avec repas mais l'activité continue en juillet et août

Couture/broderie : repas de fin le 29 juin

Gym : le 7 juillet fin des cours et remise de médailles

Prochain conseil d'administration : mercredi 16 août à 17h30 au Gros Buisson



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 29 mars 2023

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Justificatif adhésion

Il faudrait trouver un autre système de gestion des cartes d'adhésion car tous les membres n'en n'ont pas eues, tous les responsables de section non plus pour pouvoir les distribuer. Le C.A est d'accord pour ne plus donner de carte valable sur plusieurs années. A rediscuter au cours d'une prochaine réunion pour voir comment gérer le justificatif des adhésions.

Site internet

Marie-Christine Allègre explique les raisons qui ont entraîné la création d'un nouveau site internet pour B.A.

L'hébergement chez Wix était arrivé à saturation : plus d'espace de stockage sur les 500 mégas gérés gratuitement. Il fallait passer à une version payante ; plus d'envois d'e-mail marketing gratuits qui annoncent notamment les mises à jour du site.

Il était acté dès le départ que l'hébergement du site évoluerait et deviendrait payant pour une somme d'environ 90/100€ annuels.

Marie-Christine a voulu profiter du passage à la version payante pour améliorer et relooker le site. Sa fille Pauline a proposé gratuitement ses services pour créer intégralement un nouveau site plus moderne et répondant plus aux critères actuels. Sur ces conseils, nous avons également changé de site d'hébergement pour un stockage de 250 gigas, avec un nom de domaine et une adresse de contact au tarif de 82,90€ annuels et nous nous sommes inscrits sur un site permettant l'envoi d'e-mail marketing gratuitement.

Le C.A remercie et félicite Pauline et propose de la récompenser pour son travail. Le président et le trésorier feront le nécessaire en ce sens.

Cinéscénie du Puy du Fou

C'est complet. Les chèques vont bientôt être mis à l'encaissement.

Journée des adhérents le 3 juin 2023

Il y a actuellement environ 70 inscrits. Il faut que les responsables de section relancent l'information. Ce sera également fait sur le site internet et FB.

La commission chargée de l'organisation de la journée se réunira après la fin de la date d'inscription pour faire le point et engager les derniers préparatifs le mercredi 10 mai à 17h30.

Vide-grenier d'ASCOBE

Geneviève Brugères, présidente d'ASCOBE a proposé de réserver un espace, à l'occasion du vide grenier de l'association le dimanche 4 juin prochain, pour les ateliers créatifs de BA qui pourraient vendre leurs créations. Mais aucun des ateliers n'a de stock et les différents objets confectionnés sont gardées par leur

créatrices ou données dans leur entourage. Geneviève sera prévenue et remerciée pour sa proposition. Le C.A est d'accord pour annoncer sur FB et internet le vide grenier d'Ascobe.

Il est également validé que notre association peut communiquer à travers le site internet et la page FB des informations concernant les autres associations de Bessines. C'est ainsi que Marie-Christine mettra en ligne une affiche concernant des activités proposées par l'association bibliothèque.

Gym volontaire

Thérèse Blanché informe que des ateliers « bien vieillir » vont être dispensés au Gros Buisson, à raison de 12 séances d'avril à juillet. Il reste 3 ou 4 places pour ces séances proposées par le comité départemental gym volontaire de Niort. Le flyer et l'information seront diffusés sur FB et internet pour faire appel à candidature.

Chorale

Isabelle Dupuy-Favrelière souhaite organiser une rencontre musicale avec plusieurs chorales en novembre. La salle de la Grange est disponible le week-end des 4 et 5 novembre mais Isabelle préfère le vendredi 3. Elle va contacter la mairie pour voir si c'est possible de réserver le vendredi.

Patrick Guérit propose d'en parler à la chorale des Zaba's boys pour les associer à cette rencontre musicale.

Isabelle vient de nous informer, avant l'envoi de ce compte rendu, qu'une date est retenue pour la soirée chorale. Ce sera finalement le vendredi 24 novembre 2023 à 20h30, à la salle de La Grange.

Soirée dansante du 18 novembre

Monique Guyon fait le point sur cette soirée dont les contrats vont être signés par Gilbert :

- orchestre 650€
- salle d'Epannes : 300€
- traiteur : 5125 € (200 personnes + 5 musiciens)
- SACEM : environ 200€
- boissons à la vente

Pour rentrer dans le budget il faut mettre le prix du repas à 32€ .

Le C.A valide l'ensemble de ces propositions.

Des personnes bénévoles seront sollicitées pour aider à la préparation de la soirée (décoration, communication, buvette....).

Des précisions seront données au cours du prochain C.A. et un calendrier sera établi.

Prochain conseil d'administration : mercredi 24 mai à 17h30 au Gros Buisson